

Conseil d'administration

du 08/02/2002

III-Questions budgétaires et financières

Budget annexe S.A.G.E : Exercice 2002 : Budget Primitif.

Le projet du Budget Annexe « SAGE VILAINE » pour l'exercice 2002 est présenté en équilibre pour les montants suivants :

Section d'Investissement : 61.000 €

Il s'agit d'achever de études complémentaires et réaliser les phases réglementaires de « porter à connaissance » et de publication, d'où frais de reprographie et diffusion.

Les participations des partenaires, identiques en pourcentage à celles des exercices 1998 – 1999 – 2000 et 2001, sont attendues pour l'exercice 2002.

Section de Fonctionnement : 132.219 €

Les dépenses de fonctionnement, maintenues au niveau de 2001, consistent dans la rémunération et les charges résultant des 2 emplois de responsable et assistante de la cellule SAGE VILAINE, ainsi que les habituelles charges de fonctionnement administratif et matériel.

Les participations des partenaires, identiques en pourcentage à celles des exercices 1998 - 1999 - 2000 et 2001, sont attendues pour l'exercice 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Adopte comme proposé le Budget Annexe « S.A.G.E VILAINE » pour l'exercice 2002.**
- **Sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées au Budget Annexe « S.A.G.E VILAINE » 2002.**

Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT

J. BRIEND